

PROCES-VERBAL
du Conseil d'Administration du lundi 1^{er} avril 2019

Ordre du jour :

- I) Affaires financières
 - a. Compte financier 2018 et présentation consolidée des comptes
 - b. Prélèvement sur fonds de roulement
 - c. Avenant à la convention des équipements sportifs : nouveaux tarifs
- II) Affaires pédagogiques
 - a. Organisation du Diplôme National du Brevet session 2019
- III) Autres questions

PROCES-VERBAL
de la séance du Conseil d'Administration
du lundi 1^{er} avril 2019
N° de la séance : 6

Le quorum étant atteint, Madame La Principale ouvre la séance à 18h12.

Désignation du secrétaire de séance : Madame Rousseau, enseignante.

OBJET : ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE

Les membres du conseil d'administration adoptent, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 07 février 2019.

PROCES-VERBAL
de la séance du Conseil d'Administration
du lundi 1^{er} avril 2019
N° de la séance : 6

OBJET : ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame la Principale présente l'ordre du jour, en y ajoutant le point suivant :

- I) Affaires financières
 - b. Prélèvement su fonds de roulement.

L'ordre du jour modifié est adopté à l'unanimité.

PROCES-VERBAL
de la séance du Conseil d'Administration
du lundi 1^{er} avril 2019
N° de la séance : 6

I.a : COMPTE FINANCIER 2018 ET PRESENTATION CONSOLIDEE DES COMPTES

Madame la Principale invite Monsieur le Gestionnaire à présenter le compte financier sur l'exercice 2018 (annexe 1).

Monsieur l'Agent Comptable et Monsieur le Gestionnaire présentent :

- Les prévisions et les réalisations de recettes et dépenses pour les services
 - o AP (Activités Pédagogiques)
 - o ALO (Administration et Logistique)
 - o VE (Vie de l'Elève)
 - o OPC (Opérations en Capital)
 - o SRH (Service Restauration et Hébergement), avec 30949 repas préparés
 - o SBN (Service des Bourses Nationales), avec 49 élèves concernés
- L'exécution du budget
- Le tableau de financement
- Les éléments d'analyse financière

Ces documents présentent une capacité d'auto-financement de 8 100,01 €.

Monsieur l'Agent Comptable présente ensuite le tableau des réserves pour le Service Général et pour le Service Spécial SRH. Ce calcul démontre un fonds de roulement de 44 587,66 €, après avoir ajouté aux réserves disponibles de 2017 les stocks et l'amortissement réel.

1) Madame la Principale propose au vote l'arrêt, sans réserve, des comptes au 31/12/2018.

La proposition est adoptée à l'unanimité des présents.

2) Madame la Principale propose au vote le montant des réserves disponibles :

- Du Service Général s'élevant à : 25 691,70 €
- Du Service Spécial s'élevant à : 16 866,69 €

La proposition est adoptée à l'unanimité des présents.

PROCES-VERBAL
de la séance du Conseil d'Administration
du lundi 1^{er} avril 2019
N° de la séance : 6

I.b : PRELEVEMENT SUR FONDS DE ROULEMENT

Lors du Conseil de Vie Collégienne, les élèves demandent plus de bancs sur la cour, ainsi que des tables.

Afin de pouvoir procéder à l'achat de deux tables de pique-nique avec leurs bancs, de quatre bancs et de planches permettant de s'asseoir sur les blocs de pierre entre les deux escaliers extérieurs du hall, Monsieur le Gestionnaire demande l'autorisation de prélever 3 220 € sur les fonds de roulement.

Les membres du conseil d'administration approuvent, à l'unanimité, le prélèvement sur fonds de roulement de 3 220 €.

Madame la Principale indique également que lors du Conseil de Vie Collégienne, les élèves de 3^{ème} ont émis le souhait d'organiser une journée spéciale après leur DNB, et que la mairie leur met à disposition une salle.

Départ de Mme Fougeray à 19h02.

PROCES-VERBAL
de la séance du Conseil d'Administration
du lundi 1^{er} avril 2019
N° de la séance : 6

I.c : AVENANT A LA CONVENTION DES EQUIPEMENTS SPORTIFS : NOUVEAUX TARIFS

Le vote de l'avenant à la convention d'utilisation des équipements sportifs ayant été reporté lors du conseil d'administration précédent, Madame la Principale présente de nouveau cet avenant qui fixe les nouvelles modalités et les nouveaux tarifs de paiement.

Les membres du conseil d'administration adoptent, à l'unanimité, l'avenant n°3 à la convention d'utilisation des équipements sportifs.

PROCES-VERBAL
de la séance du Conseil d'Administration
du lundi 1^{er} avril 2019
N° de la séance : 6

II.a : ORGANISATION DU DIPLOME NATIONAL DU BREVET SESSION 2019

Madame la Principale informe les membres du conseil d'administration que les élèves de 3^{ème} auront un entraînement à l'oral le mercredi 29 mai 2019.

Leur oral du Diplôme National du Brevet (DNB) se déroulera le mercredi 12 juin 2019. Durant cette matinée, les autres élèves seront libérés.

Les épreuves écrites du DNB seront passées au collège les Garettes de Villaines la Juhel, les jeudi 27 et vendredi 28 juin 2019. Les deux matières retenues pour l'épreuve de Sciences et Technologie, parmi les Sciences Physiques, Science de la Vie et de la Terre et Technologie, seront connues environ un mois avant l'épreuve.

Madame Morice informe les membres du conseil d'administration de la fermeture d'une classe à l'école de Bais.

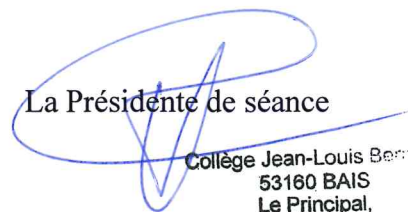
Madame la Principale annonce la venue de Monsieur Marois, Recteur de l'académie de Nantes, afin de rencontrer les élèves de la classe projet d'Education aux Médias (PEM) le vendredi 26 avril 2019.

La séance est levée à 19h15.

La secrétaire de séance



La Présidente de séance



Collège Jean-Louis Bernier
53160 BAIS
Le Principal,

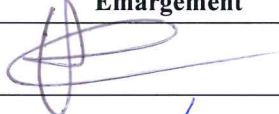
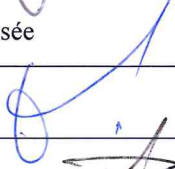





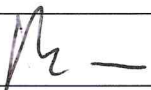


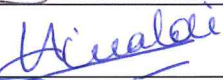



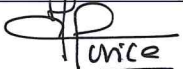
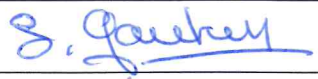
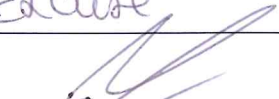
CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du lundi 1^{er} avril 2019

N° de la séance : 6

Présidente de séance : Madame CRETON

Secrétaire de séance : *Madame ROUSSEAU*

| | NOM des membres | Titre et qualité | Emargement |
|---|---|---|---|
| Membres de droit | Madame CRETON | Principale |  |
| | Madame OILLIC | Principale Adjointe | Excusée |
| | Monsieur GIRARD | Gestionnaire |  |
| | Madame GERMAIN | Personnalité Qualifiée |  |
| | Madame MAREAU | Personnalité Qualifiée | Excusée |
| Représentants des Personnels d'enseignement et d'éducation | Madame FOUGERAY | Personnel d'enseignement et d'éducation |  |
| | Monsieur JEGO remplacé par Monsieur HUTEAU | Personnel d'enseignement et d'éducation |  |
| | Monsieur LEGRAS | Personnel d'enseignement et d'éducation |  |
| | Madame PERIGOIS | Personnel d'enseignement et d'éducation |  |
| | Monsieur PHOCION | Personnel d'enseignement et d'éducation | Excusé |
| | Madame ROUSSEAU | Personnel d'enseignement et d'éducation |  |
| Représentants des Parents d'élèves | Madame BONNIN | Parent d'élèves | Excusée |
| | Monsieur DAUTREPPE | Parent d'élèves | |
| | Madame DOUIN | Parent d'élèves |  |
| | Madame JOSEPH | Parent d'élèves |  |
| | Madame MINALDI | Parent d'élèves |  |
| | Madame TURBET | Parent d'élèves |  |
| Représentants des Elèves | Madame HUET | Elève |  |
| | Madame ROCHE <small>remplacée par Madame DALIBARD</small> | Elève |  |
| Représentants des collectivités territoriales | Madame MORICE | Conseillère Départementale |  |
| | Monsieur BALANDRAUD | Conseiller Départemental | Excusé |
| | Madame GAUTUN | Conseillère Municipale |  |
| Invités | Monsieur FERRE | Représentant de la Communauté de communes | Excuse |
| | Monsieur BOEHLER | Agent comptable |  |